Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2015)
Heft: 2100

Artikel: La résistible ascension de l'UDC. Partie 1, L'UDC dans tous ses attraits
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1017411

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'UDC dans tous ses attraits

La résistible ascension de l'UDC (1/2)

Jean-Daniel Delley - 06 novembre 2015 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/28374

Passé le temps des regrets, de l'irritation voire de la désolation, il s'agit maintenant de comprendre le pourquoi de la progression de l'UDC lors des récentes élections fédérales.

Quels segments de l'électorat ce parti a-t-il séduits, avec quels messages répondant à quelles attentes? Les premières enquêtes réalisées après le 18 octobre (gfs.bern, Tamedia) donnent déjà quelques éléments de réponse qui font l'objet de ce premier article. Sur la base de ce diagnostic, nous ébaucherons ensuite les grandes lignes d'une stratégie de riposte.

L'UDC a non seulement étendu son emprise sur le territoire helvétique tout entier; elle est véritablement devenue un parti populaire dans la mesure où elle trouve un écho favorable dans toutes les couches sociales. Autrefois typiquement une formation masculine – membres comme électeurs –, ce parti attire pour la première fois autant de femmes que d'hommes. Protestant de par son implantation historique, l'UDC est maintenant le premier parti des catholiques. Née d'une dissidence d'avec les radicaux pour défendre les intérêts de la paysannerie, elle s'impose dans toutes les catégories professionnelles et à tous les niveaux de revenu. Seule exception, les votants au bénéfice d'une formation universitaire, auprès desquels le PS obtient le plus fort soutien. Par contre les personnes sans formation et détentrices d'un CFC se rallient à plus de 60% à l'UDC.

La capacité de mobilisation des nationalistes-conservateurs a joué un rôle déterminant puisqu'ils ont obtenu 40% des voix des nouveaux électeurs – ceux qui s'étaient abstenus en 2011 ou n'avaient alors par encore le droit de vote. Ces citoyens devenus actifs représentent, avec la progression du vote féminin en faveur de l'UDC, la principale raison du succès de l'UDC.

D'où vient cette capacité mobilisatrice? Au premier chef, elle résulte de la conjonction des préoccupations prioritaires de l'électorat et des thèmes de prédilection de l'UDC. Cette dernière a bénéficié d'un terrain labouré avec constance depuis des années – les dangers de l'immigration et de l'asile, la menace européenne – et d'une actualité qui paraît lui donner raison – l'impact de la libre circulation sur la démographie helvétique, l'afflux soudain de réfugiés auquel l'Europe est confrontée et qu'elle peine à gérer, la crise de l'euro et la conduite cavalière de Bruxelles à l'égard de la Grèce.

Or, les adversaires de l'UDC ont délibérément laissé ces terrains en jachère, renforçant ainsi son image d'un parti soucieux des craintes de l'opinion et compétent sur ces dossiers. L'actualité justifiant en quelque sorte les thèmes centraux sans cesse martelés par l'UDC, cette dernière a pu renoncer à son style agressif et jouer une partition modérée, se risquant même dans la variété pop. Ce changement d'attitude lui a certainement valu des suffrages autrefois rebutés par son agressivité.

Pourtant ni l'actualité ni le style ne suffisent à eux seuls à mobiliser l'électorat. Encore faut-il disposer d'une organisation adéquate. Et c'est là le paradoxe: le parti le plus conservateur et qui cultive la nostalgie est aussi le parti le plus moderne. L'UDC dispose d'une structure centrale forte capable d'imposer ses vues aux sections cantonales. Mais il est aussi le mieux implanté localement, multipliant ses *«cafés-croissants»*, autant d'occasion de rencontrer la population. Si les qualités de magistrat d'Ueli Maurer ne sautent pas aux yeux, il faut par contre reconnaître qu'il a su, en tant que président, faire de ce parti une organisation efficace, parcourant sans trêve le pays pour y implanter des sections locales.

Et surtout l'UDC sait habilement se servir des

médias. Faire parler de soi, créer l'événement, les médias seront toujours preneurs. Et si cela ne suffit pas, l'UDC dispose des moyens financiers pour éditer et distribuer un tous-ménages sur l'ensemble du territoire national. A ce propos, les partis bourgeois – PLR et PDC – en refusant obstinément que soit rendue publique l'origine des ressources des formations politiques, comme l'exige la gauche, font le jeu de l'UDC, le parti des «*petites gens*», aux finances totalement occultes (DP 2092).

Et voici le programme de stabilisation

Réduction des impôts et programme d'économies, un enchaînement fatal

Lucien Erard - 09 novembre 2015 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/28384

Le bon sens politique voudrait qu'un Etat planifie d'abord ses dépenses en fonction des tâches qu'il estime indispensables et détermine ensuite les recettes dont il a besoin pour en assurer le financement.

En Suisse, on inverse cette logique, et donc la démarche. On débat d'abord sur les impôts, qui font l'objet de décisions distinctes de celles concernant les budgets, contrairement à ce qui se passe dans les autres démocraties.

La droite helvétique cherche continuellement à alléger la charge fiscale tandis que la gauche se rend consciemment impopulaire en s'opposant à toute baisse des impôts, pour une raison bien simple et avérée: de telles diminutions entraînent forcément des réductions de dépenses sociales, des budgets de solidarité ainsi que des investissements, indispensables pour l'avenir du pays, mais souvent non directement rentables comme la formation et la recherche.

Pour preuve de cet enchaînement diabolique: la présentation du nouveau programme dit de stabilisation sur lequel nous revenons plus bas.

Adoptée en votation référendaire, la dernière Réforme de l'imposition des entreprises (RIE II) a privé les cantons et la Confédération de milliards de francs de recettes en autorisant les entreprises à distribuer leurs bénéfices sous forme de remboursements d'agios, non imposés.

Or, voici que l'on prépare une nouvelle ponction dans les recettes fiscales avec la troisième Réforme de l'imposition des entreprises (RIE III, DP 2077). Il s'agit pour les cantons d'imposer au même taux les entreprises suisses et les sociétés à statut spécial – holdings, sociétés de domicile – soumises pour l'heure au seul impôt fédéral direct (IFD). Comme on sait, les cantons prévoient de baisser drastiquement leur taux, pour éviter que lesdites sociétés partent chez le voisin. Cette malsaine concurrence intercantonale pourrait être évitée. A cette fin, il suffirait soit de fixer un taux minimum pour toute la Suisse, soit de soumettre les bénéfices exclusivement à l'IFD, augmenté pour la circonstance et dont les recettes seraient partiellement redistribuées aux cantons.

C'est dans ce contexte d'incertitudes que le Conseil fédéral, tout en taisant les conséquences budgétaires de cette révision – départ à l'étranger de certaines entreprises et versements compensatoires aux cantons – présente un plan d'économies d'un milliard de francs par an, pudiquement dénommé programme de stabilisation 2017-2019. La prévoyance sociale (180 mio), la formation et la recherche (210 mio) ainsi que la coopération au développement (250 mio) contribuent pour près des deux tiers aux réductions prévues.